

Covid-19. Faut-il maintenir les cantines scolaires ouvertes ? Jean-Michel Blanquer s'interroge



Des élèves dans un restaurant scolaire de Caen en février 2021 (Illustration – Archives). REMILLY Anne-marie / Ouest-France

Pour éviter une hausse des contaminations de coronavirus dans les écoles, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, reconnaît dans une interview au Parisien que les cantines scolaires restent des lieux risqués, mais il considère que le coût social pèse sur une telle décision.

La situation épidémique du [Covid-19](#) étant de nouveau très [préoccupante en France](#), notamment en [Île-de-France](#), le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, s'interroge dans les colonnes du [Parisien](#) sur la nécessité de fermer les cantines scolaires pour freiner les contaminations. Ces lieux clos, où les élèves déjeunent et échangent sans masques [demeurent une préoccupation pour le ministère](#).

Les cantines, le « maillon faible » de la vie scolaire

Pour Jean-Michel Blanquer, la fermeture des écoles n'est toujours pas d'actualité. « **L'école est la dernière chose à fermer, car c'est l'institution la plus précieuse au cœur de la société** », a-t-il déclaré dans une interview au journal *Le Parisien*.

Toutefois le ministre n'est pas aussi catégorique pour les cantines. « **On peut imaginer de fermer les cantines, qui sont effectivement le maillon faible dans la journée de l'élève, sans pour autant fermer les écoles** ».

Un coût social

« Néanmoins, on a jusqu'à présent considéré qu'il était nécessaire de les maintenir ouvertes. C'est un enjeu social et de santé. Pour beaucoup d'enfants, c'est le seul moyen de faire un repas équilibré dans la journée », a-t-il pesé.

Bien que les cantines n'y fassent pas l'objet de recherches spécifiques, une étude de [l'Institut Pasteur du 17 décembre](#) révèle que les repas et les moments de convivialité jouent un rôle principal dans les contaminations.

Le ministre de l'Éducation nationale a par ailleurs l'espoir que la situation sanitaire s'améliorera en juin et permettra notamment [la tenue dans des conditions normales du bac de Français](#), des épreuves de philosophie et du grand oral.